

MAIRIE DE MARIGNY-SAINT-MARCEL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 04/2025

Du jeudi 19 juin 2025

Présents : Jean-Pierre FAVRE, le Maire - Jean-François LAMBERT, Philippe MIGUET, Christian BACHELLARD Marie-Laure GIROUD, Adjoints
Michel BOUCHET, Béatrice COLOMB, Ghislaine BUSSIOZ, Béatrice BUTTIN, Edith TRANCHANT, Céline LIMOGE, conseillers municipaux,

Procurations :

Chloé VASSET donne procuration à Philippe MIGUET
Michelle FIEVET donne procuration à Béatrice COLOMB
Cyril AYMONIER donne procuration à Marie-Laure GIROUD
Sébastien AIME donne procuration à Céline LIMOGE

Absents :

A été nommée secrétaire de séance : Ghislaine BUSSIOZ

Le conseil approuve le compte rendu du 24 avril 2025

Sujets soumis à délibération :

1. Modification des statuts de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

Délibération n° D2025-06-01

Monsieur le Maire présente au Conseil les modifications proposées des statuts de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, approuvées par le conseil communautaire par délibération n°2025_DEL_025 du 31 mars 2025.

Ces modifications visent à clarifier la lecture des statuts et à les aligner avec les compétences obligatoires, supplémentaires d'intérêt communautaire et autres compétences transférées par les communes membres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications des articles 7, 8 et 9 des statuts, ainsi que la mise à jour de l'annexe relative à l'intérêt communautaire.

2. Protection des harmoniums de l'église Saint-Benoît

Délibération n° D2025-06-02

Monsieur le Maire informe le Conseil de la proposition faite par l'association du Carillon d'Annecy concernant les harmoniums situés dans l'église Saint-Benoît. L'association recommande d'initier une demande de protection au titre des monuments historiques, compte tenu de la qualité et de la conservation remarquable des instruments.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- Approuver la démarche de protection des harmoniums ;
- Autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande d'inscription ou de classement auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'instruction et au suivi du dossier.

3. Questions diverses

- Projection de photos de la fête des parents qui a eu lieu le 6 juin 2025 avec la présence des nouveaux parents.
- Changement de candélabre aux feux tricolores le lundi 12 mai 2025 suite à un accident de la route.
- Présentation du dossier des harmoniums (photos) etc...
- Problème dans la salle des associations avec les sanitaires toujours bouchés : ouverture de dossier avec l'assurance dommage ouvrage.
- Le remplacement du moteur de la grosse cloche de l'église a été réalisé pour un montant de 2174 euros.
- FC Marigny : le club progresse dans le classement et accueillera de nouvelles recrues à la rentrée.
- Information du nouveau mode de scrutin pour les élections municipales de 2026.
- Les observations de la Chambre Régionale des Comptes ont été rendues et validées.
- Projet du croisement route de St Félix et route du Nant Boré : Le conseil départemental envisage un changement de la limitation de vitesse, l'amélioration de la signalétique et une étude en cours pour sécuriser le croisement par la commune.
- PLUi planning prévisionnel : il est prévu son approbation par le conseil communautaire (Décembre) pour une finalisation août/septembre 2026.
- PCS : Le dossier du Plan Communal de Sauvegarde est finalisé
- DICRIM : information sur tous les risques majeurs pouvant se produire sur la commune, les bons réflexes à avoir : des documents seront transmis aux Marigniens cet été.
- Point d'avancement des travaux de l'école en photos avec l'objectif de faire la rentrée en septembre.

La séance est levée à 22h20.

Le Maire,

Jean-Pierre FAVRE